

Stratégies de coping et capacité décisionnelle. Analyse comparative de ces deux variables au sein de certaines structures opérationnelles de la Police Roumaine

Constanța POPESCU¹, Loredana-Mihaela RÎNJEAN^{2*}

¹ Université « Valahia » de Târgoviște, Roumanie, tantapop@yahoo.com

² Université « Valahia » de Târgoviște, Roumanie, loredanarinjea@yahoo.com

* auteur correspondant

Résumé : L'étude vise à identifier les stratégies de gestion du stress spécifiques aux policiers occupant des fonctions de direction, comparativement aux stratégies d'ajustement (coping) propres au personnel exerçant des fonctions d'exécution. De plus, dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes proposé d'analyser les différences enregistrées entre ces deux catégories de sujets du point de vue de leur capacité décisionnelle. La recherche constitue une démarche descriptive et explicative destinée à soutenir le processus managérial dans la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la qualité de la vie professionnelle. Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, nous avons utilisé deux questionnaires comportant des questions fermées. L'étude a inclus des policiers appartenant à deux structures opérationnelles de la Police roumaine, diplômés des établissements d'enseignement spécialisés ou recrutés par voie externe.

Mots-clés : stratégies de coping ; capacité décisionnelle ; processus managérial.

Abstract: This study aims to identify stress management strategies specific to police officers in leadership positions, compared to the coping strategies of personnel in operational roles. Furthermore, this research seeks to analyze the differences observed between these two groups in terms of their decision-making capacity. The research constitutes a descriptive and explanatory approach designed to support the managerial process in implementing actions aimed at improving the quality of working life. To achieve the study's objectives, we used two questionnaires with closed-ended questions. The study included police officers from two operational units of the Romanian police, graduates of specialized training institutions or recruited externally.

Keywords: coping strategy; decision-making capacity; managerial process.

Classification JEL : L10 ; D91.

1. Introduction

L'activité déployée au sein de l'institution policière est intrinsèquement associée à une série de facteurs de stress agissant sur les forces de l'ordre. Que l'on prenne en compte les agents stressés de nature organisationnelle (ex.: les tâches bureaucratiques) ou ceux de nature opérationnelle (ex.: l'interaction avec des délinquants dangereux), l'effet sur les policiers demeure le même: la perception de situations ou de contextes professionnels sollicitant fortement leur capacité de réponse. Les études spécialisées soulignent que les facteurs de stress ne sont pas significatifs en eux-mêmes ; c'est plutôt la manière dont ils sont interprétés qui importe, aspect qui différencie les individus quant aux réponses

qu'ils apportent face à leur action. L'appréhension et la régulation des stressors revêtent une importance d'autant plus fondamentale que notre recherche se focalise sur les fonctionnaires de police et de sécurité à statut spécial, opérant au sein d'unités de force et d'intervention. L'évaluation cognitive de l'impact de ces stressors se traduit par le déploiement de stratégies d'ajustement (*coping* d'ordre émotionnel et comportemental). Celles-ci sont mobilisées lorsque l'individu évalue que les exigences situationnelles excèdent les ressources dont il dispose.

Les modalités de réponse des fonctionnaires de police face aux situations à fort potentiel stressogène revêtent une importance cruciale, d'autant plus dans des contextes professionnels où les décisions sont prises sous la pression du temps, dans des conditions de risque pour soi-même ou pour les autres intervenants, et dans des conditions « d'incertitude, avec de multiples défis et des changements radicaux et inattendus de la situation » (Călin, C.C., 2024). Ces moments surviennent souvent alors que la quantité d'informations disponibles est limitée et que la pression exercée par l'institution qu'ils représentent est considérable.

Dans cette étude, nous nous sommes proposés de réaliser une analyse comparative des stratégies d'ajustement (*coping*) et de la capacité décisionnelle des officiers et agents de police appartenant à deux structures d'une sous-unité de la Police. L'objectif a été d'examiner l'influence de certaines variables, telles que l'expérience professionnelle au sein du Ministère des Affaires Intérieures (M.A.I.), l'âge et le niveau occupé dans la hiérarchie, sur les différences susceptibles d'apparaître en matière de rationalité du décideur et de stratégies de gestion du stress.

2. Revue de la littérature spécialisée

« Les mécanismes d'ajustement (*coping*) se définissent comme l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux visant à maîtriser, réduire ou tolérer les exigences internes et externes qui menacent ou excèdent les ressources d'un individu » (Lazarus, R.S. et Folkman, S., 1984, cités par Crînguș, C.M. et Ciurbea, F.E., 2022).

En s'inscrivant dans le prolongement théorique des auteurs précédemment cités, il en résulte que l'évaluation réalisée face à l'agent stressor subit les influences du subjectivisme de la personne. Ce biais subjectif explique pourquoi un stimulus identique suscite des mécanismes de régulation hétérogènes d'un individu à l'autre. De surcroît, cela permet de comprendre pourquoi un même sujet déploie des stratégies d'ajustement variées, à des périodes différentes de son existence, face à un agent stressor inchangé. En fonction de l'issue de cette évaluation (perçue comme menaçante ou anodine pour l'individu), le fonctionnaire de police « génère divers mécanismes de coping, des modalités par lesquelles il gère les situations stressantes » (Ciobotă, E.R., 2013).

La typologie des stratégies de gestion du stress est variée et se décline en diverses classifications: les stratégies centrées sur le problème (actions concrètes visant à modifier la situation génératrice de stress) vis-à-vis des stratégies centrées sur l'émotion (consistant en des actions orientées vers la réduction de la détresse émotionnelle); les stratégies adaptatives (telles que la réévaluation positive, la mise en perspective etc.) et les stratégies de coping maladaptatives (à l'instar de la rumination, de la catastrophisation etc.); les stratégies directes (axées sur l'élaboration et l'application de solutions tangibles) face aux stratégies indirectes (caractérisées par l'ajournement ou la fuite devant le problème); enfin, les stratégies de coping actif (impliquant une confrontation directe avec l'agent stressor) comparativement aux stratégies de coping passif (reposant sur des conduites d'évitement, de procrastination ou sur une pensée "magique" postulant une résolution spontanée de la situation).

La seconde variable investiguée au sein de notre recherche est la "capacité décisionnelle", appréhendée sous l'angle de la rationalité du décideur ou de sa "faible sensibilité aux biais décisionnels" (Bivolaru, A., et al., 2007, p. 254). L'architecture de ce travail prend pour point de

départ la théorie de la "rationalité limitée" de Simon H.A. (2003), opérationnalisée comme un "comportement orienté vers un but, mais uniquement dans les limites des connaissances humaines et de la capacité à prédire et à calculer les conséquences de certaines actions" (Simon, H.A., 2003). Ce postulat théorique démontre que, confronté à un choix décisionnel, l'individu fait face à des ressources de temps et de connaissances intrinsèquement limitées, l'obligeant à économiser ses capacités face au traitement de données massives et complexes. La décision finale ne constitue pas nécessairement l'optimum mathématique, mais incarne plutôt "une alternative satisfaisante au regard de quelques critères considérés comme pertinents" (Ştir, C.C., 2004, p. 171). Dès lors, privés d'un accès exhaustif à l'ensemble des solutions de rechange et soumis à l'effet délétère des stressseurs, les décideurs restreignent drastiquement l'éventail des critères examinés. Ils basculent vers des stratégies de ménagement des ressources, matérialisées par des "raccourcis cognitifs" ou "heuristiques de jugement" (Sanitasio, R.B., Brown, M.M., Lungu, O., 1999, p. 35). Ainsi, le choix des décideurs se cristallise autour d'une variante définie par de simples critères de désirabilité ou d'indésirabilité, omettant l'évaluation de son utilité objective ou de la "perception subjective d'une valeur" (Miclea, M., 1999, p. 268). Ce modèle possède un bon pouvoir prédictif en expliquant une partie des mécanismes cognitifs et des facteurs qui interfèrent avec le processus décisionnel. Parmi les facteurs scientifiquement validés comme ayant le plus fort pouvoir prédictif, Miclea M. (1999, p. 273-280) mentionne: *les schémas cognitifs* (le mode de formulation des alternatives, bien qu'équivalentes, amène le décideur à choisir des options divergentes), *la prototypicalité* (la probabilité accordée à une alternative est d'autant plus grande que son degré de représentativité est élevé), *l'ancrage des alternatives* (la décision subit l'influence de la première unité d'information avec laquelle le sujet entre en contact, ce qui réduit le pouvoir d'activation des unités d'information ultérieures auxquelles les décideurs accèdent), *la disponibilité en mémoire* (le processus décisionnel est influencé par la facilité avec laquelle une information est activée en mémoire, les sujets leur accordant une probabilité d'occurrence plus élevée) et *la rétro-évaluation des alternatives* (le choix d'une alternative décisionnelle menant à un échec conduit le décideur à réanalyser les informations et à s'autoculpabiliser pour avoir ignoré des données déterminantes et relativement évidentes; la connaissance préalable de la solution amène à évaluer le problème décisionnel comme étant plus facile qu'il ne l'est en réalité).

S'appuyant sur les fondements théoriques précédemment exposés, nous avons élaboré cette étude autour de l'idée selon laquelle tant les stratégies d'ajustement (*coping*) mobilisées face aux situations stressogènes, que la capacité décisionnelle varient significativement entre les fonctionnaires de police investis d'une fonction de commandement et ceux opérant au niveau opérationnel de base. En outre, nous avons émis l'hypothèse que ces deux variables d'intérêt demeurent tributaires de facteurs démographiques et professionnels tels que l'âge du répondant, son genre ou son ancienneté de service au sein des structures du Ministère des Affaires Intérieures (abrégé par la suite, M.A.I.).

3. Méthodologie de la recherche

Objectifs de la recherche :

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes proposés de cartographier les stratégies de gestion du stress propres au personnel exerçant au sein de deux unités opérationnelles de la Police Roumaine. L'étude vise également à mettre en évidence les disparités enregistrées pour cette variable en fonction des critères suivants : le corps professionnel d'appartenance des répondants, leur ancienneté au sein des structures du Ministère des Affaires Intérieures, leur âge, leur sexe, ainsi que leur position hiérarchique (fonctions de direction versus fonction d'exécution). En outre, notre démarche vise à mettre en évidence les divergences potentielles touchant la capacité décisionnelle

des fonctionnaires de police en fonction de leur unité d'affectation, de leur statut professionnel et de leur positionnement — managérial ou opérationnel — dans la hiérarchie.

Hypothèses de recherche :

- Nous avons supposé l'existence de différences significatives concernant les stratégies de coping en fonction du niveau hiérarchique occupé par les policiers au sein de la structure organisationnelle (fonction de direction versus fonction d'exécution).
- Nous avons supposé l'existence de différences significatives en matière de capacité décisionnelle selon le niveau hiérarchique occupé par les policiers au sein de la structure organisationnelle (fonction de direction versus fonction d'exécution).
- Nous avons supposé l'existence de différences significatives quant aux stratégies de coping en fonction de variables telles que le genre et l'âge.
- Nous avons supposé l'existence de différences significatives en matière de capacité décisionnelle en fonction de variables telles que l'ancienneté au sein des structures du Ministère des Affaires Intérieures (M.A.I.), le genre et l'âge.

Échantillon de sujets :

Le nombre total de policiers ayant participé à la recherche s'élève à 86 répondants (84,9 % d'hommes et 15,1 % de femmes), tous exerçant au sein de structures opérationnelles dont l'activité implique une exposition avérée aux risques psychosociaux.

En ce qui concerne la distribution de l'âge des répondants, la majorité des sujets se situe dans la tranche des 40-49 ans (43 %). Des pourcentages significatifs de sujets s'inscrivent également dans les tranches d'âge des 30-39 ans (29,1 %) et des 23-29 ans (24,4 %). Seuls trois répondants de l'échantillon total sont âgés de plus de 50 ans.

Au regard de leur corps professionnel d'appartenance, nous remarquons que la majorité des répondants sont des agents de police (76,7 %), occupant des fonctions d'exécution dans la structure hiérarchique, tandis que le reste (23,3 %) est constitué d'officiers de police occupant une fonction d'encadrement dans le schéma organisationnel de l'unité. En ce qui concerne l'expérience professionnelle, la structure de l'échantillon comprend aussi bien des répondants ayant une faible ancienneté au sein des structures du Ministère des Affaires Intérieures (3 ans d'ancienneté) que des sujets totalisant près de 30 ans d'expérience. La plupart d'entre eux se situent dans l'intervalle de 6 à 10 ans (39,5 %), avec une ancienneté moyenne dans le système d'environ 14 ans.

Une particularité de l'échantillon réside dans le fait qu'il est composé de deux catégories de policiers. D'une part, il comprend des agents intervenant dans des situations à risque majeur, dans lesquelles les policiers appartenant aux structures opérationnelles ordinaires ne peuvent agir en raison de limites tactiques ou logistiques ; d'autre part, des policiers chargés d'assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité publics, ainsi que la prévention et la lutte contre les actes à caractère antisocial dans leur zone de compétence. Bien que l'ensemble des structures opérationnelles de la Police Roumaine aient pour mission principale d'assurer l'ordre et la sécurité publics ainsi que la protection des intérêts légitimes des citoyens, seule une partie de ces structures bénéficie d'un entraînement spécialisé destiné à l'intervention dans des situations complexes et à haut risque, nécessitant une réaction précise, une « résilience psychologique, la capacité de prendre des décisions rapides et efficaces en situation de crise, ainsi qu'un travail d'équipe » (Mocanca, I., 2026).

Instruments utilisés :

Afin de réaliser cette étude, nous avons utilisé dans les questionnaires deux instruments de recherche comprenant des questions à choix de réponses fermées :

• **L'Échelle d'approche stratégique du coping - SACS** (Garnefski, N., Kraaij, V., Spinhoven, P., 2010, p. 12-16) : il s'agit d'un instrument de recherche composé de 52 items, regroupés en 9 échelles permettant d'identifier les stratégies de coping mobilisées par les sujets lorsque les exigences d'une situation dépassent leurs ressources internes ou externes. Ces stratégies d'ajustement sont

intégrées au sein de trois grandes dimensions : **active-passive** (action assertive, évitement), **prosociale-antisociale** (relation sociale, recherche de soutien social, action prudente, action instinctive, action antisociale, action agressive) et **directe-indirecte** (action indirecte). La tâche des sujets consiste à évaluer, au moyen d'une échelle de Likert en 5 points (de 1- « *jamais* » à 5- « *très souvent* »), chacune des 52 affirmations relatives à leur manière de réagir face à une situation stressante.

- **Capacité décisionnelle** (Miclea, M. (coord.), 2007) : ce test mesure l'aptitude des sujets à prendre des décisions, autrement dit, il vise à évaluer la rationalité des décideurs, les distorsions potentielles susceptibles d'interférer avec le processus décisionnel, ainsi que leur capacité à éviter l'indécision. Le test est composé de 14 items consistant en des situations décisionnelles, chacune étant suivie de quatre alternatives de résolution spécifiques, dont une seule est correcte. Dans la formulation des items, les auteurs ont inclus des situations permettant d'évaluer la rationalité des décideurs, c'est-à-dire leur faible sensibilité aux biais décisionnels les plus fréquents (la formulation ou le cadrage des alternatives, la représentativité des alternatives, le paradoxe d'Ellsberg).

Pour chacun des deux instruments, les indices de consistance interne ont été calculés. Leurs valeurs nous permettent d'estimer que les items mesurent de manière adéquate les construits théoriques analysés (S.A.C.S. = 0,88 ; capacité décisionnelle = 0,67).

L'administration des questionnaires, la collecte des données ainsi que leur analyse et leur interprétation ont été réalisées entre décembre 2025 et mars 2026.

4. Résultats et discussions

Analyse descriptive :

L'analyse primaire des données obtenues à la suite de l'application du premier questionnaire, visant l'identification des stratégies de coping utilisées par les policiers appartenant à deux structures opérationnelles d'une sous-unité de Police, nous permet de dégager plusieurs conclusions importantes. Ainsi :

- face aux situations stressantes, les policiers abordent les problèmes de manière active et directe, en visant la résolution des situations tout en veillant à ne pas nuire aux intérêts d'autrui (M = 37,56). L'expression de leurs opinions et de leurs besoins se fait de façon directe, les policiers faisant preuve d'une réelle disposition à résoudre ouvertement les situations problématiques.
- la dimension prosociale des stratégies de coping se manifeste par la recherche de soutien social, stratégie comprise ici comme une modalité de sollicitation de l'aide des collègues, ces derniers étant les mieux placés pour proposer une alternative de résolution des problèmes ou pour intervenir avec une perspective complémentaire à la propre manière de résoudre la situation problématique (M=22,47);
- l'action instinctive (M = 20,03) et l'action prudente (M = 19,06) constituent deux stratégies ancrées dans la dimension prosociale-antisociale, fréquemment déployées par les policiers des unités opérationnelles. D'un côté, ce profil se traduit par une évaluation rigoureuse du rapport coûts-bénéfices lors de la résolution des interventions, visant à mitiger les risques d'émergence ou d'amplification de périls potentiels. De l'autre côté, l'intuition et le flair professionnel s'avèrent des leviers déterminants, conditionnant l'issue favorable des missions ;
- l'action indirecte (M = 8,05), l'action antisociale (M = 10,17), ainsi que l'évitement (M = 11,36) sont des stratégies de coping qui apparaissent avec une faible fréquence chez les policiers, ce qui suggère une probabilité réduite d'utilisation de stratégies manipulatoires ou indirectes, de manifestations de tendances à transgresser les normes sociales ou à adopter des comportements inadaptés, ainsi que de recours à l'évitement des situations problématiques.

En ce qui concerne la perméabilité des décideurs aux biais cognitifs et aux heuristiques de jugement, l'examen préliminaire des données recueillies à l'aide du deuxième questionnaire met en évidence que plus de 70 % des participants de notre échantillon affichent une aptitude moyenne à supra-moyenne en matière d'analyse rationnelle des dilemmes décisionnels. Par conséquent, les

répondants mobilisent de façon restrictive les heuristiques lors du processus décisionnel, reléguant les erreurs de jugement à un seuil minimal. Une telle configuration favorise, sur le plan opérationnel, une orientation systématique vers les arbitrages optimaux nécessaires au succès des missions.

Test des hypothèses :

(1) *Nous avons supposé l'existence de différences significatives en matière de stratégies d'ajustement (coping) en fonction du rang hiérarchique occupé par les policiers au sein de la structure organisationnelle (fonction de direction versus fonction d'exécution).*

L'analyse statistique a été effectuée à l'aide du test « t » pour échantillons indépendants. Les résultats obtenus n'ont permis qu'une validation partielle de l'hypothèse de travail : en effet, des différences significatives en fonction du niveau hiérarchique des répondants n'ont été enregistrées que pour la stratégie de coping intitulée « action antisociale ».

Tableau 1 : Différences des stratégies de coping en fonction du niveau hiérarchique

Stratégies de coping (action antisociale)			
Fonction de direction	Valeur du test « t » t = 1,66	Seuil de signification p = 0,13	Moyenne 12,60
Fonction d'exécution			Moyenne 9,44

Source : élaboré par les auteurs.

Ainsi, nous pouvons estimer que les titulaires de fonctions d'encadrement, face aux agents stressés, ont tendance à agir en se référant prioritairement à leurs propres objectifs, en réaction à un environnement professionnel extrêmement exigeant. Bien qu'elle puisse être perçue comme une stratégie potentiellement moins adaptative, les cadres peuvent recourir à cette stratégie de coping dans la résolution des situations opérationnelles afin de réduire la tension immédiate et d'accroître leur degré de contrôle sur les contextes professionnels. Ce choix s'appuie également sur leur vision globale des affaires à résoudre et sur une expérience professionnelle au moins intermédiaire. Il est extrêmement important de souligner ici que, face à des situations potentiellement stressogènes, aucun policier ne recourt à une stratégie de coping unique ; au contraire, ils s'adaptent en fonction des caractéristiques de la situation opérationnelle, de la complexité des cas à résoudre, de l'équipe d'intervention ou des personnes présentes sur les lieux, etc.

(2) *Nous avons estimé l'existence de différences significatives en ce qui concerne la capacité décisionnelle en fonction du niveau hiérarchique des policiers au sein de la structure organisationnelle (fonction de direction versus fonction d'exécution).*

En vue de réaliser l'analyse statistique, nous avons utilisé le test « t » pour échantillons indépendants. Cette analyse ne valide pas notre hypothèse de travail. À cet égard, avec un seuil de signification supérieur à 0,05, nous pouvons estimer qu'il n'existe pas de différences statistiquement significatives entre les officiers occupant une fonction d'encadrement et les agents ou officiers titulaires d'une fonction d'exécution. Ces résultats ne sont pas nécessairement surprenants. En effet, bien que l'on puisse intuitivement s'attendre à des différences, la réalité confirme que les titulaires de fonctions de direction tout comme ceux de fonctions d'exécution analysent rationnellement les situations décisionnelles, y compris dans des contextes professionnels caractérisés par des données insuffisantes, incomplètes ou lacunaires. Ils évitent ainsi les généralisations abusives à partir d'un cas unique et l'omission d'informations clés qui différencient les situations.

Tableau 2 : Différences de capacité décisionnelle

Capacité décisionnelle			
Fonction de direction	Valeur du test « t » $t = 0,51$	Seuil de signification $p = 0,75$	Moyenne 5,00
Fonction d'exécution			Moyenne 5,35

Source : élaboré par les auteurs.

(3) Nous avons supposé l'existence de différences significatives concernant les stratégies de coping en fonction de variables telles que le genre et l'âge des répondants.

Bien qu'inégale en termes de distribution par genre, la population à l'aide de laquelle cette recherche a été menée présente de légères différences quant aux stratégies de coping utilisées. Ainsi, les policiers masculins recourent davantage à l'action instinctive dans la résolution des affaires que leurs homologues féminins. Au sens de l'instrument de recherche employé dans cette étude, cette stratégie peut être interprétée comme un mode d'action fondé sur l'intuition. En réalité, toute action des forces de l'ordre représente une réaction complexe basée sur des automatismes dans l'analyse des situations, issus de l'expérience, ainsi que sur une série de mécanismes adaptés ou appris permettant de gérer des situations potentiellement stressantes et le danger auquel ils s'exposent à chaque nouvelle affaire qu'ils traitent.

Tableau 3 : Différences des stratégies de coping en fonction du genre

Stratégies de coping (action instinctive)			
Hommes policiers	Valeur du test « t » $t = 0,76$	Seuil de signification $p = 0,05$	Moyenne 8,38
Femmes policières			Moyenne 6,15

Source : élaboré par les auteurs.

En ce qui concerne l'analyse des différences entre les stratégies d'ajustement utilisées par les policiers en fonction de la variable « âge », une série de différences statistiquement significatives ont été observées :

- *L'action agressive* : des divergences statistiquement significatives sont enregistrées entre les répondants se situant dans l'intervalle d'âge de 23 à 29 ans et leurs homologues de la tranche des 30 à 39 ans ($p < 0,05$; $t = 2,56$), de 40 à 49 ans ($p < 0,05$; $t = 3,41$) et de 50 à 60 ans ($p < 0,01$; $t = 1,09$). L'examen des données met en exergue que les fonctionnaires de police plus âgés privilégient des modalités d'ajustement axées sur une reprise de contrôle immédiate de la situation, dans le but d'asseoir une dominance sur autrui. Relativement à la configuration de notre population d'étude, une telle orientation s'avère parfaitement intelligible : ce mode de régulation des contextes à potentiel critique fait office de stratégie défensive, visant une préservation double, à la fois physique et psycho-émotionnelle.

- *La recherche de soutien social* - des différences significatives apparaissent entre les répondants se situant dans l'intervalle d'âge de 40 à 49 ans ($p < 0,05$, $t = 0,21$) et ceux de la tranche des 30 à 39 ans ($p < 0,05$, $t = 2,25$). Ces différences s'interprètent par le fait que les policiers plus jeunes font appel à des collègues disposant d'une plus grande expérience professionnelle afin de trouver des solutions pour gérer les situations stressantes. Ils sollicitent des données, des informations,

ainsi qu'un soutien émotif ou professionnel afin de surmonter les situations où les exigences dépassent leur propre capacité de réponse.

- *Le réseautage social* - des différences significatives sont enregistrées entre les répondants de la cohorte des 50-60 ans et leurs homologues de la tranche des 40-49 ans ($p < 0,01$, $t = 0,13$). L'examen de ces variables de comparaison met en évidence que la propension des policiers à s'allier à leurs pairs pour le traitement et la résolution conjointe des interventions s'accroît proportionnellement à leur avancée en âge.

- *L'action antisociale* - des différences significatives apparaissent entre les répondants âgés de 23 à 29 ans et ceux des tranches d'âge de 40 à 49 ans ($p < 0,05$, $t = 2,29$) ainsi que de 50 à 60 ans ($p < 0,05$, $t = 0,05$). Nous remarquons d'après les données statistiques qu'en avançant en âge, les policiers confrontés à des situations stressantes utilisent plutôt cette stratégie pour défendre leurs propres intérêts, agir rapidement et mettre en évidence l'autorité dont ils sont investis.

- *L'action instinctive* - des différences significatives ont été observées entre les répondants appartenant à la tranche d'âge de 23 à 29 ans et ceux âgés de 40 à 49 ans ($p < 0,05$, $t = 0,15$), dans le sens où les répondants relevant de cette dernière catégorie s'appuient davantage, dans les situations stressantes, sur leur propre jugement, sur leurs ressources personnelles et, enfin, sur leurs instincts.

- *L'action indirecte* - des différences significatives apparaissent entre les répondants âgés de 23 à 29 ans et ceux de la tranche des 50 à 60 ans ($p < 0,05$, $t = 1,34$). Ces écarts s'avèrent intelligibles dans la mesure où les fonctionnaires de police en fin de carrière déploient plus volontiers, face à des situations critiques, des stratégies de contournement, matérialisées par une instrumentalisation du contexte ou la mobilisation de ressources externes.

(4) Nous avons supposé l'existence de différences significatives en ce qui concerne la capacité décisionnelle, en fonction de variables telles que : l'ancienneté au sein des structures du M.A.I., l'appartenance de genre et l'âge.

Relativement à la première variable investiguée, à savoir « l'ancienneté de service au sein des structures du M.A.I. », aucun seuil de significativité statistique n'a été mis en évidence pour permettre le rejet de l'hypothèse nulle. En somme, aucune divergence notable n'est constatée quant à la capacité décisionnelle des répondants au regard de leur expérience professionnelle accumulée. Autrement dit, l'évaluation rationnelle des décideurs s'avère indépendante de leur ancienneté au sein du Ministère des Affaires Intérieures. Ce constat n'est pas en rupture avec les réalités de terrain ; en effet, l'ensemble des personnels du système d'Ordre Public et de Sécurité Nationale est instruit de manière à ne retenir une alternative de résolution qu'au terme d'un examen rigoureux de tous les indicateurs pivots, circonscrivant ainsi le risque d'inférences hâtives.

La capacité décisionnelle, ou la sensibilité des décideurs aux heuristiques et aux biais décisionnels, n'est pas influencée par le genre. Ainsi, avec un seuil de signification supérieur à 0,05, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse nulle, ce qui signifie que la rationalité du décideur n'est pas influencée par le sexe des policiers opérant sur la voie publique. Ces résultats sont en adéquation avec les orientations pédagogiques promues dans les écoles assurant la formation initiale et continue des policiers ; tous les agents ont ainsi accès aux mêmes enseignements théoriques ainsi qu'à la même préparation tactique et physique, afin que chaque policier, face à la délinquance, puisse accomplir ses missions avec succès.

Par ailleurs, la dernière variable intégrée au modèle n'a mis en évidence aucune divergence statistiquement significative quant à la capacité décisionnelle des répondants. Dès lors, il convient de

considérer que la capacité d'évaluation des dilemmes décisionnels parmi les personnels de l'institution policière s'avère indépendante de la variable "âge".

6. Conclusion

La recherche réalisée au sein d'une unité opérationnelle de la Police Roumaine s'est articulée, sur le plan conceptuel, autour d'une analyse comparative des stratégies d'ajustement (*coping*) face au stress et des compétences décisionnelles des policiers. Ce dispositif s'est attaché à examiner ces dynamiques au prisme du rang hiérarchique des agents dans l'organigramme de l'institution, tout en évaluant l'incidence de variables corollaires telles que l'âge des répondants, l'ancienneté de service acquise au sein de la Police Roumaine ou le genre.

Les résultats confirment une partie des hypothèses de travail : les stratégies de coping ne sont influencées que partiellement par l'exercice d'une fonction d'exécution ou de direction chez les répondants. Des résultats statistiquement significatifs ont été obtenus pour la stratégie de coping intitulée « action antisociale », opérationnalisée conformément à l'instrument de mesure utilisé dans le cadre de cette recherche.

La capacité décisionnelle des policiers n'est pas influencée par le niveau hiérarchique occupé au sein de l'institution. Cela signifie que la sensibilité aux erreurs décisionnelles est réduite au minimum, même lorsque les agents utilisent des heuristiques décisionnelles dans la résolution des affaires auxquelles ils sont confrontés.

L'appartenance de genre n'influence que partiellement les stratégies de coping auxquelles les policiers ont recours dans l'exercice de leurs fonctions (des différences statistiquement significatives n'ont été obtenues que pour l'échelle intitulée « action instinctive »). En revanche, la variable « âge » a conduit à l'obtention de différences statistiques significatives pour les échelles suivantes : « action agressive », « recherche de soutien social », « réseautage social », « action antisociale », « action instinctive » et « action indirecte ».

Nous considérons que cette recherche apporte une contribution substantielle et est susceptible de jeter les bases de nouveaux critères de sélection des fonctionnaires de police affectés aux missions de voie publique. De surcroît, ces travaux offrent un ancrage pour l'inclusion, au sein des référentiels de formation continue de la Police Roumaine, de modules centrés sur les heuristiques de jugement, en mettant en relief tant celles qui optimisent le processus décisionnel que celles qui biaisent l'évaluation des dilemmes opérationnels. Enfin, l'intégration de contenus didactiques axés sur les stratégies de *coping* face au stress apparaît comme un levier fondamental pour fluidifier et sécuriser le processus de prise de décision.

Références bibliographiques

1. Bivolaru, A., Benga, O., Balazsi, R., Cotarlea, P., Curseu, P., Domuta, A., David, D., Ionescu, T., Kallay, E., Lemeni, G., Macavei, B., Miclea, M., Mih, V., Opre, A., Opriș, D., Paul, D., Pinte, S., Szentagotai, A., Vonas, G. (2007). *Manualul testelor psihologice de aptitudini cognitive*, [Manuel des tests psychologiques d'aptitudes cognitives], Cluj-Napoca : Éditions ASCR. Disponible à l'adresse : <https://ro.scribd.com/doc/309086850/Btpac-manualul-Testelor-de-Aptitudini-Cognitive#page=137>, Consulté le : 19.04.2026.
2. Călin, C.C. (2024). *Puterea intuiției în procesul de luare a deciziei în condiții de stres operațional* [Le pouvoir de l'intuition dans le processus de prise de décision sous stress opérationnel], le Bulletin de l'Université Nationale de Défense « Carol I », 13(2) : 34–51. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.53477/2065-8281-24-12>, Consulté le : 18.04.2026.
3. Ciobotă, E.R. (2013). *Relația dintre stresul ocupațional, satisfacția în muncă și implicarea în muncă* [La relation entre le stress occupationnel, la satisfaction au travail et l'implication professionnelle],

- Psychologie des Ressources Humaines, 11(1), pp. 33-50. Disponible à l'adresse : https://www.academia.edu/16503225/Psihologia_muncii, Consulté le : 18.04.2026.
4. Crînguș, C.M., Ciurbea, F.E., 2022, *Mecanisme de coping. Diferențe conceptuale și posibilă aplicare în mediul penitenciar* [Les mécanismes de coping. Différences conceptuelles et application possible en milieu pénitentiaire], la Revue de Psychologie, 68(2), pp.163-174, Bucarest. Disponible à l'adresse : https://revistadepsiologie.ipsihologie.ro/images/revista_de_psihologie/Revista-de-psiologie-nr-2_2022-fin.pdf, Consulté le : 18.04.2026.
 5. Garnefski, N., Kraaij, V., Spinhoven, P. (nd). *Scala de Abordare Strategică a Coping-ului (SACS)* [L'Échelle d'Approche Stratégique du Coping (SACS)]. Cluj-Napoca : Éditions ASCR, pp. 12-16. Disponible à l'adresse : <https://www.scribd.com/document/419818693/copingmech-new-approach-pdf>, Consulté le : 22.03.2026.
 6. Miclea, M., (1999). *Psihologie cognitivă. Modele teoretico-experimentale* [Psychologie cognitive. Modèles théoriques et expérimentaux], Iași : Éditions Polirom. Disponible à l'adresse : <https://ro.scribd.com/doc/86051321/31472765-Psihologie-Cognitiva-Mircea-Miclea>, Consulté le : 01.05.2026.
 7. Miclea, M. (coord) (2007). *Manualul testelor de aptitudini cognitive* [Manuel des tests d'aptitudes cognitives], Cluj-Napoca : Éditions ASCR. Disponible à l'adresse : <https://ro.scribd.com/doc/309086850/Btpac-manualul-Testelor-de-Aptitudini-Cognitive#page=160>, Consulté le : 22.03.2026.
 8. Mocanca, I. (2026). *Cum funcționează Serviciul pentru Acțiuni Speciale (SAS): misiuni, instruire și responsabilități* [Comment fonctionne le Service pour Actions Spéciales (SAS) : missions, entraînement et responsabilités]. Disponible à l'adresse : <https://e-juridic.manager.ro/articole/cum-functioneaza-serviciul-pentru-actiuni-speciale-sas-30448.html>, Consulté le : 29.03.2026.
 9. Sanitiso, R.B., Brown, M.M., Lungu, O. (1999). *Cogniția socială. Manual pentru studenți* [La cognition sociale. Manuel pour les étudiants]. Iași, Éditions Eurocart. Disponible à l'adresse : <https://ro.scribd.com/document/440090924/Lungu-Cognitia-sociala>, Consulté le : 01.05.2026.
 10. Simon, H.A. (2003). *Decision theory, Encyclopedia of Information Systems* [Théorie de la decision, Encyclopédie des systèmes d'information], 1, pp. 567-581. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1016/B0-12-227240-4/00039-3>, Consulté le : 19.04.2026.
 11. Știr, C.C. (2004). *Perspective teoretico-metodologice de abordare a procesului decizional* [Perspectives théoriques et méthodologiques d'approche du processus décisionnel], Annales de l'Université « Dunărea de Jos » de Galați. Disponible à l'adresse : <https://www.gup.ugal.ro/ugaljournals/index.php/philosophy/article/view/4900/4337>, Consulté le : 25.04.2026.